

Résidences de Production dans les fablabs - Appel à candidatures 2026

Qu'est-ce qu'une résidence dans les Fablabs bruxellois ?

Le [Réseau des fablabs bruxellois](#) lance un appel à candidature pour des résidences au sein des fablabs (fabrication laboratory) de la Région bruxelloise.

Les fablabs sont des ateliers partagés ouverts à tou.te.s, mettant à disposition des outils numériques et les savoirs qui y sont associés. On y trouve par exemple des imprimantes 3D, des découpeuses laser, des fraiseuses numériques, de l'électronique et bien d'autres machines.

Les résidences sont destinées aux makers, créateur·euse·s et porteur·euse·s de projet désireux d'expérimenter et de tirer parti des outils mis à disposition dans les fablabs, en particulier des technologies numériques, pour accompagner le développement de leur projet.

Pour cette édition, les projets retenus devront témoigner d'une volonté de développer de nouvelles formes de production, qu'elles soient locales, distribuées ou en petite série, ainsi que d'une réflexion sur les conditions de pérennisation et de viabilité de leur démarche.

Au-delà de l'accompagnement au développement concret des projets, les résidences visent à stimuler les échanges entre les résident·e·s, le territoire, les fablabs et leurs communautés. Elles ont également pour objectif de favoriser le partage de connaissances, de soutenir la recherche autour des outils de fabrication numérique et de faire émerger de nouvelles idées.

Les subsides alloués à ce projet sont octroyés grâce au soutien du Ministre de l'Economie, de l'Economie numérique et de l'Emploi et sont octroyés dans le cadre de la réglementation sur les aides dites de minimis.

Calendrier de candidature

- **Mardi 8 septembre 2026** : Ouverture de l'appel
- **Dimanche 4 octobre 2026 minuit** : Date limite de réponse
- **Semaine du 19 - 24 octobre** : signature des conventions en présentiel
- **Lundi 26 octobre 2026** : Début des résidences
- **Mercredi 18 novembre** : Evènement rencontre des résidents
- **12 décembre 2026** : fin des Résidences

Conditions d'accès

- L'appel est ouvert aux personnes disposant d'une expérience des outils de fabrication numérique et d'une bonne connaissance de l'environnement des fablabs et qui souhaitent produire un prototype en vue de lancer une activité économique.

- Résider en Région Bruxelles-Capitale, être majeur.e.s (18 ans) au moment de l'appel et disposer d'une assurance couvrant sa responsabilité civile sont obligatoires pour pouvoir répondre à cet appel.
- Les candidat·e·s doivent disposer d'un numéro d'entreprise ou pouvoir démontrer leur démarche de création d'une activité économique. Sont également éligibles les candidat·e·s exerçant leur activité dans le cadre d'une structure d'accompagnement ou de portage.
- Chaque candidat·e ne peut présenter qu'un seul dossier par appel.
- Les candidatures collectives sont acceptées, moyennant la rencontre des conditions d'accessibilité par chaque membre du collectif. Les membres d'un collectif ne peuvent pas présenter un dossier individuel pour le même appel. Le collectif peut être rattaché à une seule activité et être représenté par un numéro d'entreprise unique. Il est composé de **maximum quatre personnes**, sous réserve des éventuelles conditions particulières propres à chaque lieu d'accueil.
- Les lauréat.es ayant déjà bénéficié d'une résidence dans le cadre d'un précédent appel du réseau des Fablabs n'ont pas le droit de se représenter à un appel dans les 2 années qui suivent leur résidence.

Durée de la résidence : 6 semaines

Que recevront les lauréat·e·s ?

- La mise à disposition d'un espace de travail (accessible durant les heures d'ouverture du fablab)
- Des formations aux machines numériques dont dispose la structure hôte
- Un accompagnement dans l'utilisation des machines et conseils en termes de production numérique pour le développement du projet sélectionné.
- L'accès aux machines du fablab (voir conditions particulières de chaque lieu d'accueil) pour la production de leur projet selon les conditions reprises dans la convention tripartite signée au plus tard le premier jour de la résidence
- A la fin de la résidence, un subside d'un montant de 1000 € dédié au développement du projet lauréat et conditionnée par la réalisation des obligations attendues (voir obligations ci-dessous)
- A la fin de la résidence, le remboursement des frais de réalisation plafonnés à hauteur de 500 € TVAC (pour les matières premières et les consommables liés à la réalisation du projet lauréat) et sur présentation de justificatif (facture nominative)
- Le soutien logistique et de communication pour la réalisation de la contribution apportée par le maker
- Des moments de rencontre entre les résident.es des différents fablabs

Quelles sont les obligations attendues de la part du.e résident.e ?

- Au terme de la résidence, le porteur·euse du projet s'engage à remettre au fablab une documentation de projet/recherche de qualité, sur deux pages recto/verso minimum comprenant :
 - Des visuels de qualité de sa production (en cours de réalisation et la production finale) et des éventuels workshops. (5 images minimum)
 - Un texte explicatif de son projet, du déroulement de ce dernier.
 - Les fichiers de production. Ils pourront être exigés par le fablab afin de permettre une mise en commun sous la licence de "creative commons with attribution" .
- Les pièces justificatives pour lesquelles la subvention a été accordée.
- L'équivalent d'une contribution d'environ 3 jours de travail dédiés au développement du fablab et de sa communauté. Cette contribution peut par exemple prendre la forme de :
 - L'organisation et l'animation d'un workshop.
 - la production d'une création pour le fablab.
 - La participation à un ou des projets au bénéfice du fablab.
- La présentation du projet de sa résidence durant la **Maker Faire 2027** de Bruxelles (date communiquée ultérieurement) ou un autre événement de restitution et d'exposition des résidences ainsi que sa participation physique à cet événement.

L'ensemble de ces éléments est une condition à la réussite de la résidence : Le paiement du subside sera conditionné par la bonne réception de ces éléments et tout particulièrement de la documentation, correctement effectuée par le résident, des recherches du développement et du résultat de sa résidence.

Une fois l'ensemble de ces conditions validées, les subsides seront versés aux résidents.

Comment candidater

Les informations administratives doivent être complétées dans [le formulaire en ligne](#).

A ce formulaire viennent s'ajouter les pdf suivants qui devront être envoyé par email à l'adresse reseaudesfablabsbxl@gmail.com :

1. La proposition de projet (en format PDF max 10 MO)

- Une présentation du projet (maximum 1600 caractères espaces inclus) abordant :
 - Une note d'intention présentant la démarche, les objectifs du projet
 - Une brève méthodologie de développement précisant les besoins matériels nécessaires à sa mise en œuvre, les étapes de production envisagées, etc.
 - Une courte réflexion sur les critères environnementaux pris en compte dans la proposition.
- La pertinence du recours au fablabs et aux outils de fabrication numérique (max 1200 caractères espaces inclus)
- La prise en compte des enjeux de développement économique, notamment à travers le recours à une production locale, distribuée ou en petite série, ainsi que la capacité à inscrire la démarche dans une réflexion sur ses conditions de pérennisation et de viabilité économique. (max 600 caractères)

2. Un curriculum vitae (en format PDF) : Le CV est un moyen de contextualiser le travail du résident. Le cas échéant, un curriculum vitae de chaque membre du collectif présentant une candidature commune. (maximum 2 pages)

3. Une documentation visuelle (en format PDF) : Si souhaité en basse définition aidant à la bonne compréhension du projet (maximum 10 pages)

4. Une preuve d'assurance responsabilité civile

5. Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de votre entreprise, fourni par votre établissement bancaire et datant de moins d'un mois.

Critères de sélection

L'analyse sera effectuée par un jury de 9 fab managers. Le jury évaluera les projets remis selon les critères d'analyse ci-dessous :

- **Qualité de la proposition (40%)**
 - Clarté de la proposition
 - Faisabilité technique
 - Etat d'avancement (la réflexion autour du projet est-elle assez aboutie que pour être accompagnée ?)
 - Prise en compte des critères environnementaux de la proposition
- **Pertinence des outils numériques pour la concrétisation du projet (30%)**
 - Pertinence des ressources demandées
 - Complémentarité : Le projet apporte-t-il quelque chose à la communauté ?
- **Perspectives de pérennisation et d'ancrage sur le territoire (20%)**
 - Le projet a-t-il la volonté de développer de nouvelles formes de production, qu'elles soient locales, distribuées ou en petite série, ainsi que d'une réflexion sur les conditions de pérennisation et de viabilité de leur démarche.
- **L'originalité et qualité innovante de la proposition (10%)**

Dans quel fablab faire sa résidence ?

9 fablabs du réseau des fablabs bruxellois (cityfab 1, cityfab 2, cityfab 3, Fablab'ke, Green Fabric, Microfactory, OpenFab, Tic Tac Lab, Fablab ULB) offrent la possibilité de réaliser une résidence dans le cadre de cet appel à projet. Ci-dessous, une description des fablabs pour permettre aux candidats de sélectionner le lieu privilégié pour réaliser leur résidence de 6 semaines.

Chaque candidat.e est invité.e, au travers du formulaire de candidature, à sélectionner 3 lieux et à les classer dans l'ordre de préférence. En fonction des résultats des critères de sélection, le jury attribuera les résidences au 1er, 2e ou 3e choix du.de la candidat.e.



Situé en plein milieu de la rue Gray reliant la place Flagey à la place Jourdan, OpenFab est un fablab de quartier en autogestion. Les membres sont des passionnés et des curieux qui explorent les outils numériques afin de faire vivre leurs idées.

<https://openfab.be/>

Spécificité du fablab	Méthodologie du projet, de l'idée à la réalisation. Croquis, prototypes, demande de subventions.
Espaces de création	60 m2
Espaces de stockage	1 m2
Accès	3 jours/semaine en fonction des besoins, tous les jours de la semaine sauf pendant les activités prévues
Accompagnement technique	Dessin numérique 2D et 3D. Découpe laser, impression 3D. Prototypage.





Au cœur de la Maison des Cultures et de la Cohésion Social (**MCCS**) de Molenbeek-Saint-Jean, le fablab'ke accompagne les jeunes publics. Lieu de découverte et pédagogique, ce fablab est également ouvert aux créations et recherches abordant le sujet de la "Jeunesse". Son antenne **Fabwest** (gare de L'Ouest) est également accessible (en fonction du planning du lieu)
<https://fablabke.be/>

Spécificité du fablab

Fablab au sein d'un lieu artistique et multigénérationnel (accès salle spectacle, salle de répétition, régis, maison verte, grande cour, possibilité d'organiser une exposition. En fonction de ses disponibilités, l'équipe pourra accompagner le résident dans la réalisation de projet.

L'accès aux machines est gratuit, à condition d'avoir obtenu la formation par l'équipe encadrante.

Un espace d'exposition est accessible et une programmation au calendrier officielle de la MCCS est possible.

Espaces de création

MCCS (55 m² +40m²) - Fabwest (60m²)

Accès

6 jours/semaine (entre 8h30 et 19h).

En fonction des besoins, tous les jours de la semaine sauf pendant les activités prévues (stages, ateliers du mercredi après midi et samedi matin)

Espace de Stockage

4m²

Accompagnement technique

Toute la base fablab, broderie électronique, accès aux machines est gratuit (hors consommable)





cityfab 3 complète le paysage des fablabs bruxellois en proposant un espace destiné à la formation avancée et à la production en petites et moyennes séries. cityfab 3 offre un accès flexible aux équipements. Les machines sont accessibles sans engagement, le temps d'un projet ou d'une production et bénéficient de l'appui technique d'un opérateur local. cityfab 3 propose également de mettre en contact un utilisateur avec un opérateur spécialisé pour des tâches spécifiques.

www.cityfab3.brussels

Spécificité du fablab	fablab orienté production de petite/moyenne série ou grande installation (accès camion/zone de stockage/bureau et parc machines)
Espaces de création	en fonction des disponibilité
Espaces de stockage	Variable selon les projets
Accès	5 jours/ semaine
Accompagnement technique	Le résident pourra choisir 3 formations que nous donnons au cityfab 3





La Micro Factory est un atelier partagé de fabrication, basé sur la participation et la mutualisation. C'est comme un espace de co-working mais pour les makers, où chacun.e contribue de son temps pour en assurer le bon fonctionnement. L'espace s'organise autour de différents pôles de fabrication et évolue en fonction des initiatives et des besoins des membres. Artisan.ne.s, designers, architectes, ingénieur.e.s ou hobbyistes passionné.e.s. Tou.t.e.s participent activement au bon fonctionnement du lieu qui comprend les pôles suivants: bois, métal, fabrication numérique et sérigraphie. www.microfactory.be

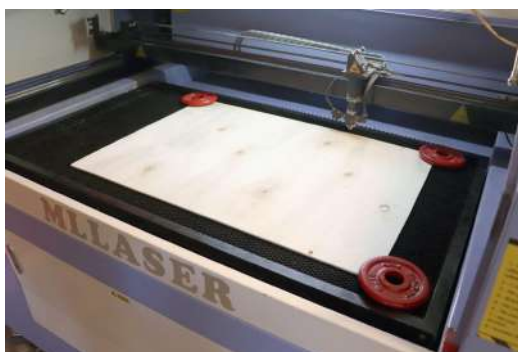
Spécificité du fablab	fablab orienté production de petite/moyenne série ou grande installation (accès camion/zone de stockage/bureau et parc machines). L'équipe est disponible pour assister le résident dans la gestion de projet. Le résident devra faire preuve d'autonomie dans son projet.
Espaces de création	6 à 50 m2
Espaces de stockage	variable selon les projets
Accès	7 jours/semaine 24h/24
Accompagnement technique	Le résident pourra choisir 3 formations que nous donnons à la Microfactory





Le cityfab 1 est un fablab qui donne accès à toute personne, quel que soit son niveau de connaissance, aux outils et aux savoirs pour concrétiser des projets : l'aide de machines pilotées par ordinateur. cityfab 1 est avant tout un lieu transversal d'échange, de partage et de formation autour du savoir-faire technique pour inventer, fabriquer et réaliser autrement. www.cityfab1.brussels

Spécificité du fablab	Familiarisation aux outils numériques et formations.
Espaces de création	~20 m2 d'atelier personnel dédié aux résidences comprenant le stockage ainsi que l'espace du fablab en fonction de l'activité du lieu
Espaces de stockage	~20 m2 d'atelier personnel dédié au résidences comprenant le stockage
Accès	du mardi au samedi
Accompagnement technique	Toute la base fablab, broderie électronique, accès aux machines est gratuit (hors consommable)





La Green fabric est un atelier dédié à la création qui propose un fablab textile, des workshops participatifs, un coworking de créateur·ices et enfin une mercerie de seconde main. La Green Fabric met la création au centre de la transition écologique et sociale. En sensibilisant à une consommation raisonnée et respectueuse de l'environnement, afin de tendre à un mode de vie plus durable. Le fablab textile est dédié à l'expérimentation, au prototypage et à la production. Il permet d'avoir accès à des machines de type fablab orientées création textile afin de croiser artisanat traditionnel et fabrication digitale.

www.greenfabric.be

Spécificité du fablab	fablab textile, coworking de créateur.ice.s et animation de workshops créatifs, machines open source
Espaces de création	150 m ² d'atelier partagé, une table individuelle dédiée
Espaces de stockage	Une étagère (environ 2m ²)
Accès	6 jours/semaine
Accompagnement technique	Le.la résident.e pourra choisir 2 formations que nous donnons à la Green Fabric





cityfab 2 est aussi bien ouvert aux entrepreneurs, designers, artistes, qu'aux bricoleurs et étudiants. A la fois atelier d'artisanat et de haute technologie, la philosophie du fablab pourrait se résumer en trois mots : **apprendre, concevoir et fabriquer**. Notre équipe accompagne les projets de la conception à la réalisation du prototype. L'atelier de 400m² se situe sur le site Da Vinci à Evere au sein de la plateforme de coworking [Transforma bxl](https://www.cityfab2.brussels/).
<https://www.cityfab2.brussels/>

Spécificité du fablab **MédiaLab** : ce laboratoire de création graphique audiovisuelle permet la réalisation de tous types de projets visuels ;

Écosystème : intégration dans un coworking pluridisciplinaire, CF2 est un lieu transversal d'échange, de partage et de formation autour du savoir-faire technique.

Formations : large catalogue de formations en + des machines

Espaces de création 400 m² d'atelier divisé en 3 espaces (Fablab/Médialab/Classe)

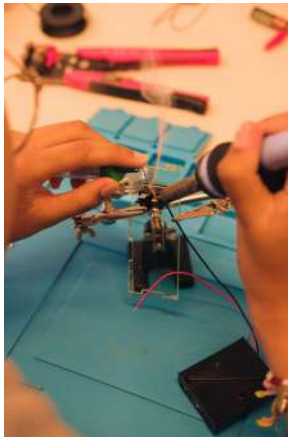
Espaces de stockage Une étagère + un rack à matériaux

Accès Du lundi au vendredi | 10h - 18h

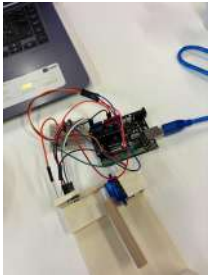
Accompagnement tech. Le.la résident.e pourra choisir 2 formations dans notre catalogue



	Le Tic Tac Lab a une vocation pédagogique. On y propose des ateliers, stages et activités pour les jeunes et moins jeunes (5-99 ans), mêlant culture DIY et technologies créatives : robotique, programmation, outils fablab, électronique.
Spécificité du fablab	Outre les machines qu'on retrouve habituellement dans un fablab (découpeuse laser, découpeuses vinyle, presse à chaud, imprimantes 3), le Tic Tac Lab possède également une presse à injection plastique, deux thermoformeuses et un grand stock d'électronique (Arduino, RaspberryPi, LEDs, servomoteurs, capteurs, etc.)
Espaces de création	100 m² d'atelier partagé et 20m² d'espace « type coworking » situé aux Glacières à Saint-Gilles
Espaces de stockage	1 m³
Accès	5 jours/semaine (à définir)



	Le Fab Lab ULB est un espace d'apprentissage et de recherche interdisciplinaire au sein de l'université libre de Bruxelles. Il permet de développer des prototypes grâce à la fabrication numérique. Le FabLab met ainsi à disposition 4 découpeuses lasers, 15 imprimantes 3D, 3 fraiseuses numériques, 1 banc d'électronique, un atelier bois. L'écosystème du Fab Lab est constitué de différentes équipes qui répondent aux trois missions de l'ULB : l'enseignement à travers 9 cours en Ingénierie, Architecture, Sciences et Droit permettant la formation d'environ 500 étudiants par an. La FabLab ULB est aussi le seul lieu en Belgique qui donne la Fab Academy, un programme intensif de 5 mois , créé et donné par le MIT, formant aux machines et aux méthodes de fabrication numérique. la recherche (2 laboratoires de recherche sont présents dans les locaux du FabLab ULB: le FrugalLab, un laboratoire de recherche expérimentale et le JurisLab, un centre de recherche en droit de la propriété intellectuelle) et le service à la collectivité. Le FabLab accueille différentes structures ouvertes sur à la collectivité comme le STEAM Lab (https://steamlab.ulb.be/), Repair Together (https://repairtogether.be/) ou le LowTech Lab (https://www.instagram.com/lowtech_brussels/). Plus d'informations ici: https://fablab.ulb.be/ et https://fabacademy.org/
Spécificité du fablab	Fablab généraliste, pluridisciplinaire et universitaire orienté sur la méthodologie (définition de la problématique/des besoins, cahier des charges, idéation, prototypage, itérations, réflexion sur l'industrialisation et la protection juridique). Forces: vaste réseau de ressources techniques en interne et à l'international ; expertise en projets électromécaniques; 3 grandes découpeuses laser Limites: petite CNC, peu adaptée pour certains projets comme la création de mobilier.
Espaces de création	ateliers de fabrication numérique: +-200m2 coworking: 60m2
Espaces de stockage	Variable selon les projets, environ 2m3
Accès	Maximum 5 jours/semaine aux horaires d'ouvertures (10h-17h)
Accompagnement technique	Maximum 3 formations dans notre catalogue, Accompagnement technique et méthodologique personnalisé

		
Vue sur le FabLab ULB	Formation électronique de base	Steam FabLab ULB au festival I love Science


Refab Academie - la réparation d'objets par l'impression 3D